

ENCOURAGEZ LA RÉUSSITE DES TALENTS DE DEMAIN !

# LA TAXE D'APPRENTISSAGE

CHOISISSEZ LA FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT  
DIJON - LE CREUSOT



# L'UFR STAPS

## Dijon - Le Creusot

La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle pour nos formations. A Dijon comme au Creusot, elle participe incontestablement à la qualité de l'insertion professionnelle de nos étudiants par le biais des actions menées grâce à votre soutien.

### NOS PROJETS SONT NOMBREUX

- ◆ Valoriser, dans la formation des étudiants, les stages d'application dans le secteur associatif, sportif, médico-social, entrepreneurial et les relations bénéfiques entre les formations, la recherche et le milieu professionnel.
- ◆ Solliciter davantage les interventions des professionnels dans nos formations.
- ◆ Développer des outils pédagogiques et technologiques permettant des formations appliquées que nos étudiants retrouveront dans les situations professionnelles.
- ◆ Renforcer l'employabilité de nos étudiants .
- ◆ Développer de nouveaux diplômes professionnalisants.
- ◆ Renforcer la formation autour des technologies numériques et de l'enseignement des langues.



## Les chiffres clés de l'UFR STAPS

- 1 900** étudiants
- 65** enseignants et enseignants-chercheurs
- 20** personnels administratifs et techniques
- 2** laboratoires de recherche
- 1** centre d'expertise de la performance
- 80 000 m<sup>2</sup>** d'équipements et bâtiments
- 5** diplômes universitaires
- 2** licences professionnelles
- 4** licences et masters (éducation, entraînement, management et santé)
- 1** diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

# Pourquoi soutenir l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot ?

*Pour développer les compétences, soutenir l'innovation et améliorer l'attractivité !*



## ÉDUCATION - FORMATION

Former des professionnels ayant pour vocation de développer les compétences nécessaires pour l'analyse, la gestion, l'organisation et l'encadrement des activités physiques et sportives au sein de structures à vocation éducative.



## HANDICAP

Nos formations théoriques et pratiques, envisagent les Activités Physiques comme étant un moyen supplémentaire et privilégié pour dépasser les situations de handicap, en visant la réussite et la pleine participation sociale également pour ces étudiants.



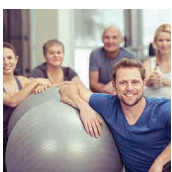
## ENTRAÎNEMENT - MANAGEMENT

Former des futurs cadres chargés de la conception de programmes d'enseignement et de l'expertise de projets à caractère sportif ainsi que ceux chargés de la direction de fonctions managériales et d'études dans les secteurs public et privé.



## SANTÉ

Depuis la fin du 20ème siècle, les recommandations internationales (OMS) et les politiques de santé nationales incitent les populations à pratiquer une activité physique pour demeurer en bonne santé. La pratique d'activité physique de loisir ou au sein d'associations sportives (club) vise l'atteinte de ces objectifs.



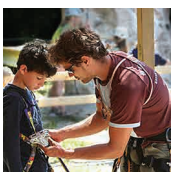
## ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Former des professionnels ayant pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'éducation, de réadaptation et/ou de démarche inclusive par l'activité physique adaptée auprès de personnes à besoins spécifiques (personnes âgées, personnes ayant des troubles sensoriels ou moteurs, des déficiences intellectuelles, des maladies chroniques).



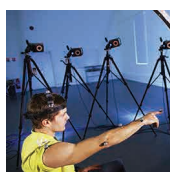
## INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Le Centre d'Expertise de la Performance Gilles Cometti en tant que structure de recherche et de transfert de technologie, conduit de nombreuses expérimentations portant sur l'amélioration de la connaissance scientifique liée à l'entraînement sportif et sur des tests de produits sportifs en relation avec des industriels



## LOISIR SPORTIF

Par l'acquisition de connaissances approfondies dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature, du patrimoine culturel et par la confrontation systématique au milieu professionnel, les étudiants développent les savoir-faire nécessaires à la mise en œuvre de projets innovants au service de l'économie du tourisme.



## RECHERCHE

La recherche en STAPS a pour tradition d'étudier un objet, les activités motrices et sportives, dans une perspective pluridisciplinaire. Elle réunit les enseignants chercheurs autour d'un dénominateur commun : le sport qui favorise des approches scientifiques prenant ancrage dans les domaines de la motricité et ses déficiences (Laboratoire CAPS INSERM U1093), la socio-psychologie et management du sport (Laboratoire SPMS).

## LES ÉTAPES DE VERSEMENT

Déclare sa base d'imposition via la DADS\* en janvier

\* Déclaration Annuelle des Données Sociales

Complète un bordereau de versement + Verse sa TA à l'organisme collecteur avant le 1<sup>er</sup> Mai

Non respect du délai  
-> montant de taxe doublé

Employeur

Organisme collecteur habilité

(choisi par l'entreprise)

Bénéficiaires :

- Établissements d'enseignement
- CFA
- Région

« hors quota »

« quota »

Fraction régionale

Reversement par les organismes collecteurs aux bénéficiaires le 15 juillet au plus tard

*Soutenez le secteur qui vous correspond !*

# COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UFR STAPS DIJON - LE CREUSOT ?

- 1 Adressez-vous à votre Organisme Collecteur (OCTA), il vous fournira un bordereau de versement.
- 2 Désigner l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot comme affectataire pour votre taxe d'apprentissage.  
NOM EF 1 : POLE ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES  
SIGLE EF : UFR STAPS  
N° UAI EF : 0210082A
- 3 Afin de faire bénéficier à l'UFR de la totalité de la taxe d'apprentissage recevable, il est indispensable de sélectionner le diplôme DEUST (Cat A) et un diplôme de Licence et/ou de Master (Cat B) parmi les formations ci-dessous habilitées.
- 4 Faire parvenir avant le 28 février 2018 le règlement à votre organisme collecteur.

## LES FORMATIONS HABILITÉES

DEUST «ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES CULTURELLES» CAT A  
LICENCE STAPS «ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ» CAT B  
LICENCE STAPS «EDUCATION ET MOTRICITÉ» CAT B  
LICENCE STAPS «ENTRAÎNEMENT SPORTIF» CAT B  
LICENCE PROFESSIONNELLE «TOURISME ET LOISIRS SPORTIFS» CAT B  
LICENCE PROFESSIONNELLE «DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ARTISTIQUES» CAT B  
MASTER «MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE» CAT B  
MASTER «ENTRAÎNEMENT, MANAGEMENT ET INGÉNIERIE DU SPORT» CAT B  
MASTER «ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ» CAT B  
MASTER «DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET TERRITORIAL DU SPORT ET DES LOISIRS» CAT B

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT  
3 allée des stades universitaires - BP 27877  
21078 DIJON Cedex

## CONTACT

Lionel Crognier

☎ 03 80 39 67 11

✉ [lionel.crognier@u-bourgogne.fr](mailto:lionel.crognier@u-bourgogne.fr)

Elise Baverel

☎ 03 80 39 90 15

✉ [elise.baverel@u-bourgogne.fr](mailto:elise.baverel@u-bourgogne.fr)